

TRAVAILLER EN PRODUCTION CHEZ AFFI, C'EST AVOIR ACCÈS À UNE FOULE D'AVANTAGES :

Assurance collective et REER collectif avec participation de l'employeur

- Médicaments et rendez-vous médicaux couverts à 80 %
- Invalidité longue durée
- Assurance vie
- Couverture en cas de décès

- Employeur cotise automatiquement 2 %
- Si l'employé cotise 1%, l'employeur cotise 1% supplémentaire



Augmentations salariales annuelles

- Salaire au-dessus du salaire minimum
- Possibilité d'avancement
 - Chef d'équipe
 - Postes spécialisés
 - (soudure, électronique, distribution, etc.)



Programme d'aide aux employés



Cours et formations pour employés avec limitations fonctionnelles

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| -Achat et consommation | - Relation harmonieuse |
| -Planification budgétaire) | -Sexualité et respect |
| -Interactions au quotidien | -Vie locative |
| | -Alimentation au quotidiee |



Environnement de travail adapté



Activité d'entreprise avec souci du mieux-être

- Ma boîte à lunch à outil
- Massage sur chaise
- Évènement d'été
- Reconnaissance et plaisir pour célébrer la fin de l'année



Congés payés pendant la période des fêtes



Usines climatisées, propres et éclairées



Arrêt d'autobus à proximité



Horaire de travail

- Du lundi au vendredi
- Poste temps plein et temps partiel



Stationnement à proximité

